

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3296 - Mercredi 12 Décembre 2018 - Prix : 200 Fc

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Une proposition de loi sur le code électoral vient d'atterrir au parlement



1Députés Maidié et
Oumouri devant la presse

Une «Proposition de loi relative au Code électoral» vient d'être remise au bureau du président de l'assemblée nationale depuis lundi dernier. Mohamed Msaidié et Oumouri Mmadi Hassani, deux dépu-

tés de l'opposition sont les initiateurs de cette proposition qui apportent quelques modifications sur l'ancien code.

LIRE SUITE PAGE 3

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

Plus d'un milliard pour l'entretien de la piste de l'AIMPSI

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2018

Lever du soleil:
05h 34mn
Coucher du soleil:
18h 25mn

Fajr : 04h 22mn
Dhouhr : 12h 03mn
Ansr : 15h 39mn
Maghrib: 18h 27mn
Incha: 19h 41mn



COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Principale cause, la non-livraison du carburant

Depuis quelques jours, la Ma-mwé a renoué avec les délestages et coupure intempestives d'électricité. Hier mardi, c'était la plus longue dans la capitale depuis « l'émergence de la lumière ». Moroni s'est réveillé sans électricité. Le directeur général de la Ma-mwé parle d'une non livraison du carburant à la centrale thermique de Voidjou.



Moroni s'est réveillé ce matin sans électricité. Et cela sans parler des délestages de ces derniers temps. La centrale de Voidjou a été éteinte par manque de gazole. Le carburant n'a pas été livré. Certaines personnes justifiaient cette non livraison du carburant par les dettes de la Ma-mwé envers la Société Comorienne des Hydrocarbures. Des allégations

que balaie d'un revers de la main le directeur général de la Ma-mwé pour qui cette non-livraison serait

liée à un problème interne à la SCH. « J'entends par ci et par là que nous avons des dettes envers la

SCH et c'est la raison pour laquelle on ne nous a pas livré le carburant. Je tiens à vous dire ici, que la Mamwe ne doit rien à la SCH. Depuis 2016, on paie régulièrement nos factures, déclare Abdou Said Mdahoma. Si aujourd'hui, on ne nous a pas livré le carburant, c'est parce que la SCH avait un problème avec l'informaticien ».

Le patron de la Ma-mwé a saisi cette occasion pour éclairer l'opinion sur le fait que sa société est clean envers son fournisseur de gazole. Et ceci s'explique par une entente qui a eu lieu entre la société comorienne de l'eau et d'électricité (Ma-mwé), la SCH et le gouvernement comorien. « La Ma-mwé devait de l'argent à la SCH et le gouvernement à la Ma-mwé. Et à partir de là, il y a eu une compensation. Et toutes les dettes antérieures

de la Ma-mwé envers la SCH sont épongées », explique-t-il. Après la livraison, le patron de la Ma-mwé montre aussi qu'on ne peut pas tout de suite mettre le carburant dans les moteurs. Raison pour laquelle, toute la matinée d'hier mardi, il n'y avait pas de courant.

Pour rappel, les régions de la Grande Comores, après une longue accalmie ont renoué avec les délestages depuis au moins deux semaines. La capitale fédérale connaît elle aussi des coupures régulières. La centrale électrique de Voidjou compte 3 groupes mis hors service sur 9 et la puissance revue à la baisse afin de les préserver, en attendant les opérations de maintenance prévues.

MY

SOCIÉTÉ

Consolider la paix et construire la cohésion sociale

Le commissariat général au genre en partenariat avec le PNUD, a organisé un atelier hier à Moroni qui avait pour but d'identifier et de formuler des activités prioritaires en prévention et gestion des conflits et consolidation de la cohésion sociale. C'est pour renforcer davantage les capacités de gestion préventive des conflits et de consolidation de la cohésion sociale.

Le commissariat général au genre avec le PNUD, a organisé un atelier hier mardi pour renforcer les capacités de gestion préventive des conflits et de consolidation de la cohésion sociale. Les fonctionnaires, les organisations de la société civile, les ONG, les médias, le secteur privé ainsi que les personnes connues pour leur expertise sont tous appelés pour apporter leur contribution dans le domaine. Les conflits violents dans les villes et villages poussent les gouvernants à faire face à d'énormes défis.

Pour assurer la stabilité et le développement, il est nécessaire de prévenir les crises, d'améliorer et de maintenir la sécurité des citoyens, d'intégrer les communautés aux processus de prévention et de gestion des conflits et surmonter les divisions existantes au sein de la société. « Les Comores sont aujourd'hui à la croisée des chemins, confrontés à d'importants défis d'instauration de la primauté du dialogue, de la tolérance et de la réconciliation comme outils de construction et de la préservation de la paix au sein des communautés et dans le pays », explique Joseph Ezoua, représentant résident du PNUD.

Ce dernier s'est engagé à appuyer les Comores pour relever les défis de consolidation, de la paix et de renforcement de la cohésion sociale. A cet effet, il envisage dans

le cadre de son programme de gouvernance, la mise en place d'un projet de renforcement des capacités de gestion préventive des conflits et de consolidation de la cohésion sociale. « Cette rencontre marque le point de départ d'un projet de renforcement des capacités en gestion préventive des conflits et de promotion de la cohésion sociale que l'équipe pays du Système des Nations Unies, sous le leadership du PNUD souhaite mettre en place en partenariat avec le gouvernement comorien », poursuit-il.

Lors de cet atelier, il est attendu d'avoir une analyse actuelle des for-

ces, faiblesses, opportunités et menaces sur la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale et une matrice d'activités prioritaires pour le programme avec des indicateurs pertinents, mesurables et atteignables ainsi qu'une répartition des responsabilités. La Commissaire au genre, Mhoudine Sitti Farouata, quant à elle remercie les Nations Unies notamment le PNUD pour la réalisation de ce projet qui permettra de renforcer la paix afin d'avoir une bonne cohésion sociale.

Nassuf Ben Amad



DON DE MATÉRIELS INFORMATIQUES

L'EMAF se dote d'une salle d'informatique

Une cérémonie d'inauguration d'une salle d'informatique et de remise officielle de matériels informatiques a eu lieu lundi dernier à Dzahadjou-Hambou. Un don offert à l'Ecole Moderne Arabo-française (Emaf) par la fondation Abraham Hannibal par l'intermédiaire de François Thiellet. Le directeur de l'Emaf,

Ahmed Hassane a saisi cette occasion pour saluer l'initiative tout en montrant l'utilité de la donation.

Au crépuscule du lundi dernier, l'établissement Emaf s'est réjoui d'une remise officielle de matériels informatiques. Un don prestigieux selon Ahmed Hassane, directeur de l'éta-

blissement permettant aux écoliers de se rapprocher des nouvelles technologies et de la communication et de l'information qui sont des facteurs précieux dans le monde actuel. « Je tiens à saluer cette initiative de la fondation Hannibal pour ce don qui va permettre aux élèves de suivre la marche du monde, a déclaré le directeur de l'Emaf. Cette salle informatique facilitera les recherches des élèves et permettra également l'amélioration de leurs connaissances. Je salue une telle initiative louable qui répond aux besoins de nos apprentis et pour l'avenir de l'établissement Emaf ».

Au cours de cette cérémonie, un jeune de la classe de 4e, représentant ses camarades a remercié le secrétaire général de l'exécutif de Ngazidja, Abdourahim Said Bacar qui fut ministre de l'Education nationale lors de l'inauguration de l'EMAF en 2006. « L'Emaf a déjà été bénéficiaire jadis de plusieurs aides à savoir la construction de trois salles par les communautés environnantes permettant l'ouverture de la classe de première aux

années 2016-2017, puis un don de sacs offert par le réseau Amani lors de la visite du représentant de l'Unicef en compagnie de l'ambassadeur des Comores à New York, Soilihi Mohamed Soilihi au sein de l'Emaf », rappelle cet élève.

De son côté, Chalahane, conseiller du ministre de l'éducation nationale a tenu à remercier la fondation pour cette aide précieuse pour le renforcement de l'éducation dans le pays. « Mon affection va au donateur François Thiellet, et à l'entreprise C.K sans laquelle la remise officielle n'aurait pas vu le jour. Je remercie au nom de l'école l'implication et la participation effective de nos communautés dans la réalisation et dans l'organisation de cette cérémonie. A travers ce don, l'Ecole Moderne Arabo-française a reçu 30 tablettes, un ordinateur portable, un vidéo projecteur, 8 panneaux solaires avec 3 batteries et connecté au wifi Telma, pour un montant estimé à quelques 12 millions de francs comoriens.

Kamal Gamal



Remise de don Ecole Emaf

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Une proposition de loi sur le code électoral vient d'atterrir au parlement

Après deux tentatives avortées de passage à l'hémicycle, du projet de loi d'habilitation, deux députés issus de l'opposition viennent avec une alternative. Il s'agit d'une proposition de loi relative au Code électoral proposée par les députés Mohamed Msaïdié et Oumouri Mmadi Hassani. Selon les deux élus, la présente proposition de loi vise à apporter des améliorations au code électoral compte tenu des observations et recommandations émises par les observateurs et les partenaires nationaux et internationaux à l'issue des précédentes élections des représentants de la Nation, des conseillers des îles, des gouverneurs des îles et

du président de l'Union au cours des années 2015-2016.

La proposition vise également à apporter les adaptations nécessaires tenant compte de l'évolution de la constitution de 2001 révisée. « Nous étions tous témoins des événements relatifs au projet de loi d'habilitation. C'est pourquoi moi et mon collègue Oumouri, nous nous sommes engagés de présenter à l'Assemblée Nationale une proposition de loi portant sur le Code Electoral. Cela pour montrer notre bonne volonté, car nous n'avons pas rejeté la loi d'habilitation pour rien », lance le député Mohamed Msaïdié du parti Juwa.

Les principales améliorations,

innovations et adaptations portent notamment sur le recrutement des membres de la CENI et de ses démembrements par voie de concours, la mise en place des commissions Electorales dans les ambassades et consulats, le vote de la diaspora pour les élections présidentielles et des représentants de la Nation, l'institutionnalisation du cadre permanent de concertation, d'échange et de suivi du processus électoral en Union des Comores (CPCE), le remplacement de la primaire par un premier tour des élections à l'échelle nationale, l'abaissement de l'âge minimum pour être candidat à l'élection présidentielle de 40 à 35 ans et la

Cour Suprême en tant que juge électoral.

Pour rappel, le chef de l'Etat a appelé les comoriens aux urnes au premier trimestre de 2019. Le député Oumouri Mmadi Hassani comprend que cela ne peut pas se faire sans le respect de la Loi. « C'est pourquoi, après le retrait du projet de loi d'habilitation, nous nous sommes engagés à proposer à l'assemblée un Code électoral qui s'adapte à la nouvelle constitution du 30 juillet dernier », montre le député d'Itsandra Yahari. Et lui de faire appel à ses frères députés de se réunir pour débattre sur cette proposition afin d'adopter un code électoral révisé avant de se lancer dans les pro-

chaines échéances électorales.

Les deux députés ont annoncé que la proposition de loi est déjà transmise officiellement au président de l'Assemblée depuis lundi dernier. Et ce dernier doit le transmettre au gouvernement. Et le député Oumouri d'appeler les juristes de l'Assemblée Nationale à ne pas semer la panique. « Les juristes de l'Assemblée prétendent que le code électoral est une compétence du gouvernement et pourtant c'est faux. C'est une des compétences des législateurs », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES

Plus d'un milliard pour l'entretien de la piste de l'AIMPSI

Le ministère des finances a procédé lundi dernier à la signature d'un contrat avec l'entreprise chinoise CGC pour la réhabilitation de la piste d'atterrissage de l'Aéroport International Prince Saïd Ibrahim à hauteur d'un milliard de francs comoriens.

Ce lundi, le ministre des finances a signé avec l'entreprise chinoise CGC, un contrat pour l'entretien périodique des 2200 m de piste d'atterrissage de l'Aéroport Prince Saïd Ibrahim et un parking pour les avions. « Depuis 1986, la piste d'atterrissage n'a pas connu d'entretien complet. Actuellement, les choses commencent à devenir difficiles. C'est pourquoi, le gouvernement a décidé d'entretenir la piste pour être conforme aux normes de l'Organisation Internationale de

l'Aviation Civile (OACI) », déclare Hassan Bacar, le directeur général des infrastructures, en marge de la cérémonie de signature du contrat.

Cette réhabilitation de la piste de Hahaya est assurée par le gouvernement comorien à hauteur d'un milliard 400 millions Francs Comoriens pour une durée de 12 mois. « Nous sommes en train de travailler en collaboration avec l'ASECNA et les services concernés pour commencer les travaux et en même temps assurer le trafic aérien », poursuit-il, avant d'ajouter que « l'entretien doit se faire rapidement sinon ça va compromettre le transport aérien ».

De son côté, le ministre des finances a indiqué que cet entretien périodique de la piste d'atterrissage était nécessaire pour garder notre ciel ouvert. « Si aujourd'hui, il n'y a pas de piste pour atterrir, cela veut

dire qu'on ne verra pas d'avion dans notre ciel et ce sera une paralysie de notre économie », martèle Saïd Ali Saïd Chayhane, le ministre des finances et du budget. L'argentier de l'Etat indique par la suite qu'il y aura la mise en place d'une structure pour assurer l'entretien périodique de la piste. « Cet entretien de la piste sera suivi par l'extension de l'aéroport. Et aujourd'hui, on peut dire qu'il y a des projets que le gouvernement peut faire sans un accompagnement et d'autres qui en demandent », précise-t-il.

Pour les chinois, ils tiennent à remercier le gouvernement comorien pour leur marque de confiance qu'ils leur accordent. Ils promettent de faire un travail remarquable et respecter par la suite les délais requis. « Nous voyons la nécessité du travail et on va faire notre maximum pour rendre un travail de



meilleur qualité tout en allant rapidement », avance à son tour le représentant de l'entreprise CGC. Après cette signature, la direction des infrastructures, la société chinoise

ainsi que les services concernés vont élaborer un planning de travail et lancer rapidement les travaux.

Mohamed Youssouf

CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE AU MAROC

Azali se félicite de l'adoption du pacte mondial pour des migrations sûres

Le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières formellement vient d'être adopté au Maroc, lors de la conférence intergouvernementale de Marrakech. Le Président de l'Union des Comores, présent à cette conférence s'est réjoui d'avoir apporté sa contribution pour l'adoption de ce Pacte Mondial.

Lundi dernier, le document final de la Conférence intergouvernementale des Nations Unies chargée d'adopter officiellement le Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières est adopté. Il a été donc approuvé, sans aucune objection à l'unanimité par 164 États prenant part à la Conférence, dont les Comores. Le président de la

République, Azali Assoumani, se dit heureux d'avoir apporté sa contribution pour l'adoption du « Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières ». « Ce Pacte

Mondial sur les migrations sûres permettra d'apporter une réponse collective, responsable et robuste à l'un des plus grands défis de ce siècle, la question migratoire », déclare

Azali Assoumani.

Le chef de l'Etat comorien traduit sa présence comme, non seulement son attachement au multilatéralisme et aux principes de la charte des Nations Unies mais aussi toutes ses ambitions collectives et surtout la vision globale pour le développement, la paix et la sécurité, notamment à travers la mise en œuvre de l'Agenda 2030. « La mise en œuvre effective de ce pacte, ne deviendra réalité que si nous faisons le choix du pragmatisme, de la responsabilité et de l'abnégation », préconise-t-il avant d'ajouter que son pays qui a eu l'honneur et le privilège de coordonner la position de l'Afrique et d'en être le porte-parole durant les négociations intergouvernementales à New-York, « endosse pleinement et avec responsabilité le « Pacte mon-

dial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Nous en appelons à sa mise en œuvre rapide, y compris en renforçant les capacités des Etats Membres, en particulier ceux des pays d'origine des migrants ».

Les dispositions extrêmement importantes de ce pacte, afférent au partenariat, au dialogue, à la coopération internationale et au financement, vont refléter les enjeux majeurs et apporter les réponses adéquates, pour créer un environnement propice, indispensable pour assurer la mise en œuvre des 23 objectifs et des engagements du Pacte, le tout en synergie avec l'agenda du développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba.

Ibnou M. Abdou



ECOTOURISME ET ENVIRONNEMENT

Vers le classement de Mohéli en réserve de biosphère de l'Unesco

Mohéli pourrait devenir une réserve de biosphère de l'Unesco. Le processus est lancé notamment dans la sensibilisation des acteurs et la mise en place d'un plan d'action.

Le processus de classement de l'île de Mohéli en réserve de Biosphère de l'Unesco est une initiative financée par le PNUD et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) à travers le projet Réseau National des Aires Protégées. L'atelier de sensibilisation et de renforcement des capacités organisé du 04 au 06 décembre à Mohéli constitue la première étape du processus et vise l'établissement d'un cadre d'orientation pour le développement durable conciliant la conservation et l'amélioration des conditions de vie des populations locales, la bonne gouvernance et la gestion harmonieuse des écosystèmes de l'île de Mohéli.

Après la présentation du programme MAB, de la structure de gestion d'une réserve de biosphère,

4 groupes de travail ont été formés pour aborder les thématiques de la vision, les défis et les différentes actions à entreprendre dans la réserve de biosphère. Tous les acteurs impliqués, gouvernorat, communautés locales, secteur privé, société civile, jeunes et femmes sont désormais appelés à définir ensemble une feuille de route cohérente prenant en compte les considérations des parties prenantes et en gardant à l'esprit l'impératif de concilier les enjeux de protection de l'environnement et le développement de l'île.

Une visite de terrain est également organisée en marge de l'atelier. L'occasion de revisiter les écosystèmes uniques susceptibles d'être inscrits sur la liste des réserves de biosphère. Le lac Boudouni avec les chants d'oiseaux, les nombreuses plages, les îlots, les mangroves de Nioumachoi, la dégustation de la gastronomie et la rencontre avec les communautés locales, indispensables pour définir des activités de développement durables harmo-



Classement de Mohéli en réserve de biosphère de l'Unesco

nieuses, qui respectent le potentiel naturel, culturel, qui est justement la base de la qualité des vies des habitants de l'île de Mohéli qui l'ont entretenue depuis des générations.

Au terme de l'atelier, le Gouverneur de l'île de Mohéli a

réitéré son engagement à appuyer cette initiative pour soutenir le développement de l'île. Le Président du gouvernement régional de Principe a assuré sa disponibilité à coopérer pour partager avec Mohéli l'expérience de Principe et ses îlots, inscrits en 2012 sur la liste

des réserves de biosphère de l'Unesco pour la diversité de leur écosystème terrestre et marin et considérés comme un modèle en matière d'écotourisme.

Mohamed Youssouf

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE CLIMAT

La Francophonie à la COP24 à Katowice

Contribuer à l'adoption de lignes directrices pour accélérer la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Le 10 décembre 2018, les États et gouvernements membres de la Francophonie, à l'initiative de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD), se réunissent à Katowice en Pologne, pour aborder les enjeux de la 24e Conférence des Parties (COP24) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, notamment l'adoption de lignes directrices encadrant l'opérationnalisation de l'Accord de Paris.

Durant cette conférence, les Nations Unies, y compris les représentants des États et gouvernements francophones,

discutent, de la mise en place de textes pour favoriser la mise en œuvre complète des engagements des pays liés à l'Accord de Paris sur le climat. Il faut rappeler qu'au dernier Sommet de la Francophonie (octobre 2018, Erevan, Arménie), les chefs d'État et de gouvernement des pays membres ont réaffirmé leur détermination à mettre pleinement en œuvre l'Accord de Paris sur le climat, à agir en vue de sa ratification universelle, à atteindre ses objectifs, à réaliser les contributions déterminées au niveau national et à rechercher les moyens de relever l'ambition de ces dernières.

Pour appuyer les pays francophones dans la réalisation de ces engagements, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), via son Institut de la Francophonie

pour le développement durable (IFDD), déploie des actions de renforcement de capacités, d'information, de concertation et également d'appui à des projets concrets de développement local durable.

Pour cette CdP24, l'Institut a organisé, le samedi 1er décembre 2018 un Atelier francophone préparatoire afin de préparer les délégations francophones à entrer dans les négociations. Dans cet objectif, il a aussi publié le Guide des négociations.

Par ailleurs, le Pavillon de la Francophonie accueille plus de 40 événements parallèles pendant toute la durée de la conférence. Les gouvernements, organisations interna-

tionales, entreprises, organisations de la société civile, scientifiques, y débattent de sujets très variés qui sont au cœur des négociations sur le climat.

Enfin, l'OIF/IFDD a organisé à son pavillon, le lundi 10 décembre 2018, à 12h30, une Concertation des ministres de l'environnement de la Francophonie sur le thème « Bilan du processus de négociation des règles et procédures pour opérationnaliser l'Accord de Paris et les défis pour rehausser l'ambition en Francophonie ».

On notera que la deuxième semaine marque habituellement la transition du champ technique au travail politique. Quelques signes

de cette transition sont apparus, avec les annonces faites les ministres de nouveaux financements pour le FVC, le Fonds pour l'adaptation, ou encore le Fonds pour les PMA.

Dans ce cadre le Président de la CdP 20 Pulgar-Vidal, celui de la CdP 21 Fabius, et le Président de la CdP 24 Kurtyka –qui se réunissent depuis août au sein d'un « Conseil des Présidents de CdP »– ont collectivement souligné la nécessité d'une transition écologique juste, Fabius signalant l'importance d'une vision politique à long terme, et Pulgar-Vidal appelant de ses vœux un « Paquet ultra-ambitieux de la CdP 24 ».

Mmagaza

Déclaration du parti Juwa

La stratégie qui a emmené des membres du parti Juwa à accepter de prendre part à l'exécutif provisoire d'Anjouan, suite au putsch dirigé contre le gouverneur Salami n'a pas tardé à porter ses fruits. Il apparaît de plus en plus que les derniers événements qui ont eu lieu à Ndzouani ne sont qu'un complot visant le parti Juwa à travers son gouverneur élu, Docteur Abdou Salami Abdou. Ce lundi 10 décembre 2018, les deux commissaires, membres du parti ont pris la décision courageuse de quitter l'Exécutif provisoire d'Anjouan.

Il s'agit de Messieurs :

- Anridhoini Antoy, Commissaire aux finances
- Mohamed Abdou, Commissaire à l'équipement.

Cet acte de bravoure a permis de clarifier la situation, en offrant à l'Exécutif provisoire de l'île d'Anjouan, l'opportunité d'assurer la cohésion entre les membres de la nouvelle équipe et au parti la possibilité de garantir la cohérence entre les actes des membres et les positions du parti JUWA par rapport à la détention arbitraire de Docteur Salami Abdou, Gouverneur élu de l'île autonome de Ndzouani.

Le parti JUWA salue cette initiative et appelle à la vigilance de tous les membres pour ne pas céder aux manœuvres de déstabilisation de notre parti.

Fait à Moroni, le 11 décembre 2018



Laurent Fabius Président de la COP 21

BASKET-BALL : PRÉPARATION DE L'AG ORDINAIRE ET ÉLECTIVE

Le marathon pour le grand fauteuil est lancé

Le mandat de la fédération a expiré fin novembre 2018. Le mandat de son président Ali Papa aurait été prolongé d'une année par la Fédération Internationale de Basket-ball Africaine (Fiba). Révoltés, les clubs de l'Archipel assignent en justice ce dernier. « Le tribunal l'a suspendu de ses fonctions et exhorte la mise en place d'une commission mixte pour conduire les affaires courantes ». Une élection est alors fixée le 23 décembre 2018 à Moroni. Les critères pour la validation des candidatures restent encore secrets.

Le mandat du bureau exécutif de la Fédération Comorienne de Basket-ball (Fcb), élu en novembre 2014, est arrivé à terme, fin novembre dernier. Le président Ali Papa tergiverait. Son mandat serait rendu inextensible par la Fiba. La révélation a fait l'effet d'une bombe. A l'exception de Djabal club et d'Étoi-

le du Sud, les clubs de l'Archipel (24) s'insurgent. Ils saisissent le tribunal. L'ordonnance de référé n°288/18 du 19 novembre 2018 a suspendu Ali Papa de ses fonctions, et exhorte la mise en place d'une commission mixte chargée de la restructuration et de la redynamisation de la discipline.

« C'est une commission nationale. Elle est composée par trois présidents des clubs de Ndzouani et de Ngazidja. Sa mission prendra fin après la passation de service du nouveau bureau », explique Ibou Ali Moussa, président de la Ligue de Ngazidja (11 clubs). « Pardon ! Je suis de près l'évolution juridique de ce dossier brûlant parce qu'après du tribunal, je représente officiellement les clubs de Ndzouani (10), féminins et masculins », clarifie l'émissaire des Anjouanais.

Administrativement, la Commission assure le relais provisoire jusqu'à la tenue des élections du comité exécutif de la Fcb. Les clubs de l'île de Mwali (5) exercent

des statuts d'observateur, la discipline étant encore au stade embryonnaire. « Le recours à la justice était incontournable, après les tentatives de ramener Ali Papa à l'ordre. Le tribunal l'a déclaré hors-jeu. Une commission mixte, ordonnée par le tribunal organise une assemblée générale ordinaire et élective le 23 décembre 2018 à Moroni. Les hautes institutions du sport, Ministère, Commissariat et Comité Olympique n'ont pas fait obstacle à cette initiative », révèle Ibou Ali. L'élection d'un nouveau bureau permettra de mettre fin au vide juridique que vit actuellement l'institution, et d'assurer la continuité de la Fcb.

Le marathon pour le sommet est-il lancé ? Les critères pour la validation des candidatures restent encore secrets. « Écoutez, c'est un commentaire. Aucune assemblée générale élective n'a été fixée. Des états généraux sont prévus du 22 au 24 décembre 2018. Ce sont les recommandations de cette session qui réorganiseront la destinée du



Président Ligue de Ngazidja et ambassadeur ds clubs de Ndzouani Ibou

basket-ball », rapporte Ali Papa, le patron de la Fcb. Suite à la mort de leur collègue Gazon Hamada Said, l'ensemble des Clubs de basket-ball de l'Archipel, rejoint le président de la Ligue de Ngazidja, pour présen-

ter leurs condoléances les plus attristées à la ville d'Icôni, à sa famille et à Djabal club.

Bm Gondet

TROPHÉE DE L'OCÉAN INDIEN, SEYCHELLES 2018

Médailles de bronze, les Comoriennes reviennent égayées

La Coupe des Clubs Champions de l'océan indien de basket-ball, féminin et masculin, tenue à Mahe (Seychelles) a pris fin hier. En l'absence des Malgaches et des Réunionnaises, qualifiées à juste titre des dinosaures de la sous-région, les basket-teuses comoriennes de l'Union des Clubs de Moroni se contentent de la 3e place, derrière Montfleuri Ladies Club et de B-Challenge, respectivement championne et vice-championne des Seychelles.

L'édition 2018 du trophée de l'océan indien de basket-ball, tous sexes confondus, s'est déroulée aux Seychelles. Aux matches féminins, la Fédération Comorienne de Basket-ball a été représentée uniquement par l'Union des Clubs de Moroni. «Un problème administratif a fait obstacle à la participation du champion des Comores, masculin, Djabal club d'Icôni. C'est dommage. Il aurait été un bon ambassadeur », semble regretter Ali Papa Mdjassiri, patron de la Fédération

Comorienne de Basket-ball. Pour la compétition féminine, les bêtes féroces de la discipline, au niveau de la sous-région, Madagascar et La Réunion, ont brillé par leur absence. Le trio adversaire (les Seychelloises de Montfleuri Ladies Club et de B-Challenge et les Comoriennes de l'Union des Clubs de Moroni) s'était confronté en mini championnat. L'équipe, qui totalise le maximum de points est déclarée leader de l'édition 2018 de la Coupe des Clubs Champions de l'océan indien.

Les Comoriennes ont perdu leurs deux duels. Apparemment, techniquement et tactiquement, la championne des Seychelles, Montfleuri Ladies Club, n'avait pas le gabarit qui fait frissonner un adversaire. Les joueuses de l'Union des Clubs de Moroni s'étaient inclinées (62-61) pour insuffisance de concentration. Chaher Athoumani, l'un des managers de l'Union des Clubs de Moroni, n'en revient pas : « Notre handicap se situe d'abord au niveau mental. La chaleur était torride, approximativement 33

degré. Le gymnase qui accueillait les matches n'avait pas d'air conditionné. Ensuite, on n'a pas eu le temps de nous préparer à fond. Du coup, on a beaucoup souffert sur le plan de l'endurance et de la résistance ».

Le match suivant, la vice-championne des Seychelles, B-Challenge, s'est imposée de justesse (51-49). «Ici, bousculées, les joueuses étaient physiquement éprouvées. Pendant, les deux derniers quart-temps, elles avaient toujours l'opération du jeu en main. Mais, les Seychelloises, avec un jeu agressif, ont remonté graduellement la pente et ont dépassé les Comoriennes à la fin de la partie, avec deux points de différence ». Médailles de bronze de l'espoir resplendissant aux cous, les ambassadrices des Comores ont regagné le bercail bien égayées. Elles sont battues, mais non abattues.

Bm Gondet

WASUYA
InnoVe ta com'

Stratégie de communication
Création graphique
Relations presse
Production de contenus
Community management
Événementiel

contact@wasuya.km
Moroni Badjanani, Bâtiment La Gazette des Comores

Pacte sur les Migrations: les ONG appellent les pays à agir

Le Pacte mondial sur les migrations des Nations Unies adopté, les défenseurs des droits de l'Homme et les ONG appellent les pays signataires à mettre réellement en œuvre leurs engagements, au-delà des seuls discours officiels, en plaidant pour un traitement plus humain des migrants.

"La migration n'est pas un crime, sauver des vies n'est pas un crime, en tant que représentants gouvernementaux, vous pouvez et vous devez agir... S'il vous plaît, ne lâchez pas, vous qui êtes venus adopter le Pacte", a lancé mardi la présidente de l'ONG Médecins sans frontières (MSF) Joanne Liu, pendant un des deux dialogues organisés pendant la conférence de Marrakech.

Lundi, un total de 164 des 193 pays membres ont adopté par proclamation le texte non contraignant destiné à renforcer la coopération internationale pour une "migration sûre, ordonnée et régulière".

Les orateurs ont poursuivi mardi leurs plaidoyers en faveur du Pacte qui a suscité dans plusieurs pays

une opposition virulente des souverainistes, des nationalistes et des partisans de la fermeture des frontières.

Non contraignant, le Pacte recense des principes --défense des droits de l'homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale-- et liste 23 propositions pour mieux gérer la migration, comme l'échange d'informations et d'expertises, ou l'intégration des migrants. Il préconise d'interdire les détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

- "Saisir cette chance" -

Ses détracteurs le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé. Les défenseurs des droits de l'Homme le soutiennent mais regrettent son caractère non contraignant et le trouvent insuffisant sur plusieurs points: droits des migrants, accès à l'aide humanitaire et aux services de base, statut juridique, etc...

"La société civile va surveiller ce qui se passe et demandera des comptes", a souligné l'ONG Oxfam tout en saluant ce "moment histo-

rique".

"Il est important de saisir cette chance et de pousser pour que ça avance, sans être naïf sur le fait que les gouvernements ne respectent pas leurs obligations", explique Sarnata Reynolds, responsable d'Oxfam pour les migrations.

Des officiels de l'ONU font le même constat. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme Michelle Bachelet a ainsi reconnu lors d'une cérémonie officielle dédiée au 70e anniversaire de la déclaration des droits de l'homme que "les Etats n'ont pas toujours tenu les engagements qu'ils ont pris il y a 70 ans" tout en insistant sur les progrès accomplis.

En ce qui concerne la migration, "on parle d'un pacte contraignant ou non contraignant... Mais il y a mal-donne: il ne s'agit pas de politique intérieure mais de dignité de l'être humain", s'inquiète Francesco Rocca, président de la Croix rouge internationale, se disant indigné par la situation "inacceptable" des migrants placés en centre de détention en Libye.



"Nous n'arrêtons pas de dire que la Libye n'est pas un endroit sûr (...) mais les gouvernements européens se contentent d'utiliser l'argent public pour financer les centres de détention" dans le pays, renchérit Joanne Liu, de MSF.

Comme souvent lors de grandes conférences internationales, la place accordée aux militants et aux acteurs de terrain est restée très limitée à Marrakech, même si la fondatrice de "One Child", une association centrée sur les mineurs

migrants, a été invitée à prendre la parole à l'ouverture officielle des débats.

"La migration peut être bien entendu une expérience sûre et positive... Mais que dire des 30 millions de mineurs qui sont obligés de partir de chez eux à cause de violences et des conflits?", a lancé Cheryl Perera devant la conférence.

(afp)

NOUVELLE FRANCHISE BAGAGES

30 kgs

Visitez la
Tanzanie

3 vols/sem.

mar. - jeu. - sam.

aller 10h30 - retour 16h30